En grève le 9 mars !

La bataille contre la "loi travail" commence : c'est notre affaire à tou-te-s !

Rassemblement à Marseille à 11.30

Place Charles De Gaulle, face à l'Union Patronale Marseillaise (bas de la Canebière - M° Vieux Port)

Le MEDEF et le Gouvernement s'accordent pour faciliter les licenciements et pour flexibiliser et augmenter la durée de travail des actifs. Ils font porter sur le Code du travail la responsabilité du chômage de masse dans le pays ! Le projet de « Loi Travail », c'est l'idée aberrante qu'il faudrait supprimer toute réglementation des horaires de travail et tout obstacle aux licenciements pour faire reculer le chômage !
Avec plus de 5 millions de chômeurs, alors que des milliards sont versés aux entreprises sans aucun résultat pour l'emploi - au contraire ! – c'est une attaque d'une gravité sans précédent contre les droits de l'ensemble des salarié-e-s. Dans le contexte du gel des salaires dans la fonction publique, avec les menaces multiples sur les statuts et la précarité, alors que nous constatons quotidiennement à quel point la soi-disant priorité à l'éducation est une fiction vidée de tout contenu (suppressions de postes, atteintes à l'Education Prioritaire, réforme du collège, tout apprentissage…), comment imaginer qu'elle pourrait demeurer sans conséquences pour les droits de tou-te-s ?

Si cette loi était votée, l'employeur pourrait par exemple :
- Imposer aux salarié-e-s de travailler 12h par jour au lieu de 10, et jusqu'à 60h par semaine ;
- Majorer de 10% les heures supplémentaires au lieu de 25 % ;
- Etendre les motifs d'application du licenciement économique pour licencier dès que le chiffre d'affaires diminuerait. Et un licenciement jugé illégal par les prudhommes ne serait plus indemnisé selon le préjudice subi mais selon l'ancienneté !

Allongement de la durée du travail, travail de nuit et le dimanche, licenciements sans contraintes, etc… : Hollande, Valls et El Khomri veulent remonter le temps et faire marcher l'Histoire à l'envers !

La CGT Educ'action appelle à la mobilisation !
Le 9 mars avec les organisations de jeunesse

CGT-Educ'action 13, 23 boulevard Charles Nédelec 13003 Marseille Tél. : 04.91.62.74.30
Site Internet : cgteducaix.ouvaton.org *E mail : sdencgt13@wanadoo.fr*

La CGT a des propositions alternatives dans le sens du progrès social : appliquer les 35 heures et aller vers une nouvelle réduction du temps de travail !

La durée effective du travail est actuellement de plus de 39 heures : la ramener à 35 heures en maintenant les salaires permettrait de créer 2,5 millions d'emplois. Et aller vers les 32 heures, c'est 2 autres millions d'emplois.

Comme contre le Contrat Première Embauche (CPE), dès le 9 mars l'unité du monde du travail et de la jeunesse c'est le moyen de gagner !

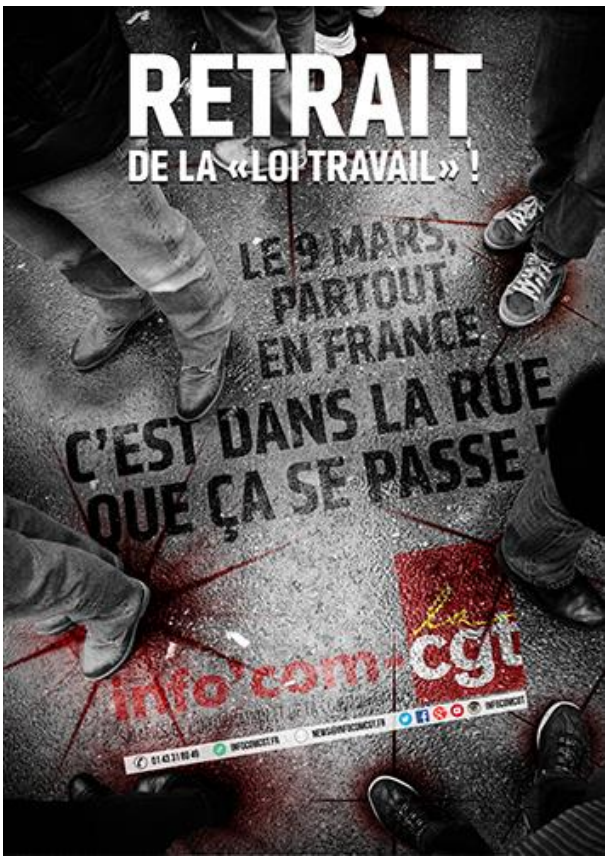

Une pétition citoyenne a recueilli plus de 1 million de signatures en quelques jours.
Dans ce contexte les organisations de jeunesse et les syndicats lycéens et étudiants se mobilisent massivement pour le retrait du projet de loi. Ils ont pris l'initiative d'un premier temps fort de mobilisation ce mercredi 9 mars 2016.
Du côté des organisations de salarié-e-s, les préavis de grève pour cette journée se multiplient. Dès le 9 mars il faut exprimer avec force notre rejet commun de ce projet de loi.

Le succès de cette première mobilisation unitaire de la jeunesse et des salariés est un levier essentiel pour la réussite de la journée d'action et de grève unitaire du 31 mars prochain à l'appel de l'intersyndicale CGT – FO – FSU – Solidaires et des organisations étudiantes et lycéennes UNEF – UNL - FIDL.

Le 9 mars, tou-te-s ensemble, avec les organisations de jeunesse et les salariés mobilisés du public et du privé, en grève et dans la rue, la lutte pour le retrait de la « Loi Travail » commence.

Agir aussi dans l'éducation

*La CGT-Educ'action appelle aussi avec **l'intersyndicale académique du 2nd degré à se rassembler mercredi 9 mars à 14h** devant le rectorat pour dénoncer les suppressions de postes, la hausse des effectifs par classe.*
Elle appelle à poursuivre la lutte contre la réforme Collège 2016 et ses conséquences.
Elle exige la réintégration des LP et Lycées dans le champ de l'éducation prioritaire.

Mercredi 9 mars 2016, rassemblement à Marseille à 11h30

Place Charles De Gaulle face à l'Union Patronale Marseillaise (bas de la Canebière - M° Vieux Port)

A remettre à un-e militant-e CGT-Edu'Action ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : ☐ *prendre contact* ☐ *me syndiquer*

Nom..... *Prénom* .....

Tél. ..... *e-mail* .....

CGT-Educ'action 13, 23 boulevard Charles Nédelec 13003 Marseille Tél. : 04 91 62 74 30
Site Internet : cgteducaix.ouvaton.org E mail sdencgt13@wanadoo.fr

Tract 09.02.2016